



ÉGLISE CATHOLIQUE  
EN CHARENTE  
Diocèse d'Angoulême

---

Parole à notre évêque. Le ministère ordonné au service de l'harmonie

---

**Émission présentée par Sophie Avril, sur RCF Charente, diffusée le 24 janvier 2026.**

Cette semaine, Monseigneur Hervé Gosselin reçoit le Père Pascal-Grégoire Delage, curé de la paroisse de Cozes en Charente-Maritime. Il est venu à la Maison diocésaine animer une formation sur le ministère ordonné au service de l'harmonie. Le Père Delage explique comment le ministère ordonné rassemble les fidèles, favorise le dialogue et cultive l'harmonie, en insistant sur l'importance de privilégier l'unité plutôt que les procédures ou l'autorité.

Le P. Gosselin revient également sur sa visite pastorale dans la paroisse de Soyaux – Vallée de l'Échelle, riche en rencontres et en échanges fraternels. L'émission aborde le projet de loi sur l'assistance médicale à mourir, examiné au Sénat du 20 au 28 janvier.

---

©2026 - Diocèse d'Angoulême - 04/04/2026 -

<https://charente.catholique.fr/actualites/parole-a-notre-veque-le-ministere-ordonne-au-service-de-lharmonie/>